

Journée de formation

# Les troubles graves du comportement : *comprendre et répondre*

Mercredi 22 septembre 2010 / Lyon

Journée proposée par le CREA I Rhône-Alpes  
avec la participation du SUSA / Mons (Belgique)



La situation des personnes présentant des troubles importants du comportement constitue bien souvent un réel défi pour les familles, les établissements et les services médico-sociaux.

En effet, dans beaucoup de cas, celle-ci génère des stress importants tant pour les membres des familles que pour les membres des équipes éducatives ou thérapeutiques, quand il n'en va pas du maintien même de la personne dans son milieu de vie.

La présence de ces troubles provoque dans de nombreux cas des situations d'exclusion.

## Comprendre

**Eric WILLAYE**, Docteur en psychologie et Directeur du **Service universitaire spécialisé pour personnes avec autisme (SUSA)** de Mons en Belgique, développera les approches théoriques et les principaux concepts utilisés par le SUSA concernant les troubles graves du comportement de personnes présentant un retard mental et/ou de l'autisme, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.

## Répondre

Il présentera le projet **Escape** développé par le SUSA qui prend en compte les aspects suivants :

- un approfondissement de l'observation et du diagnostic concernant les troubles présentés,
- une prise en compte des données du milieu et des contraintes de celui-ci,
- une mise en évidence des caractéristiques personnelles et, plus particulièrement, des forces et compétences présentées par la personne,
- la mise au point concertée d'un programme d'intervention,
- la prise en compte dans ce programme des différentes facettes intervenant dans la gestion des troubles du comportement (*médicales, psychologiques, psychiatriques, environnementales, sociales...*),
- un accompagnement des décisions prises au niveau de l'intervention,
- un accompagnement de la personne dans son milieu,
- un accompagnement de la famille et des équipes.



## programme

*Animation : Patrick GRÉGOIRE, Conseiller technique, CREAI Rhône-Alpes*

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 **Introduction**

Claude VOLKMAR, *Directeur général, CREAI Rhône-Alpes*

Docteur Sandrine SONIÉ, *Coordinatrice, Centre de ressources autisme Rhône-Alpes*

9H30 **Comprendre / Apports théoriques**

Éric WILLAYE, *Docteur en psychologie, Directeur du SUSAS, Mons (Belgique)*

- Questions-débat avec la salle

10H45 PAUSE

11H15 **Comprendre / Illustrations cliniques**

Éric WILLAYE

- Questions-débat avec la salle

12H30 DÉJEUNER

14H00 **Répondre / Présentation du projet *Escape* développé par le SUSAS**

Éric WILLAYE

- Questions-débat avec la salle

15H30 **Témoignages**

avec la participation d'institutions mettant en œuvre le projet *Escape*

17H00 **Conclusion**

Éliane CORBET, *Directrice technique chargée des relations institutionnelles, CREAI Rhône-Alpes*

17H15 FIN DE LA JOURNÉE

## informations

### LIEU

Domaine Lyon Saint-Joseph

38 allée Jean-Paul II, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

site et accès <http://www.domaine-lyon-saint-joseph.fr>

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Marie-Noëlle VAILLANT

CREAI Rhône-Alpes, 18 avenue Félix Faure, 69007 Lyon

téléphone 04 72 77 76 23 / télécopie 04 78 37 03 38 / e-mail [mn.vaillant@creai-ra.org](mailto:mn.vaillant@creai-ra.org)

site <http://www.creai-ra.org>

**Les troubles graves du comportement :**  
*comprendre et répondre*  
Mercredi 22 septembre 2010  
Sainte-Foy-lès-Lyon

inscription

Accord UNIFAF de prise en charge à titre dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés et sous réserve des conditions requises

DROITS D'INSCRIPTION ( accueil café et repas compris )

- 150 € par personne / tarif général
- 120 € par personne / tarif adhérent au CREAI Rhône-Alpes
- 30 € par personne / tarif étudiant en formation initiale (sur justificatif)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les inscriptions lisiblement renseignées et accompagnées de leur règlement sont à retourner avant le **vendredi 17 septembre 2010** à l'adresse précisée ci-dessous. Elles seront retenues par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.
- Une **convention de formation**, une **facture** et une **attestation de présence** seront fournies aux inscriptions confirmées.
- Pour toute annulation signifiée après la date limite d'inscription, des **frais de dossier** d'un montant forfaitaire de 30 € seront déduits du remboursement.
- Il ne pourra être accordé **aucun remboursement** pour les absences ou demandes d'annulation signifiées le jour même.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Marie-Noëlle VAILLANT

**CREAI Rhône-Alpes, 75 cours Albert Thomas, 69003 Lyon**

téléphone 04 72 77 76 23 / télécopie 04 78 37 03 38

e-mail mn.vaillant@creai-ra.org



nom(s), prénom(s) et fonction(s)

nom et adresse de l'organisme

téléphone

télécopie

e-mail

**DROITS D'INSCRIPTION**

*accueil café et buffet repas compris*

**150 euros** x \_\_ participant(s)   
*tarif général*

**120 euros** x \_\_ participant(s)   
*adhérent(s) CREAI Rhône-Alpes*

**30 euros** x \_\_ participant(s)   
*étudiant(s) en formation initiale*

soit, ci-joint, règlement total de :   
**à l'ordre du CREAI Rhône-Alpes**

*☞ la validation de ce coupon d'inscription implique l'acceptation des modalités d'inscription ci-dessus*

date et signature / cachet de l'organisme